

“FONDATION ARMÉE SECRÈTE” (1940-1945) **“STICHTING GEHEIM LEGER” -**

Fondation d'Utilité Publique

Stichting van Openbaar Nut

A.R. du 19/02/2002 – Moniteur du 18/07/2002-

K.B.van 19/02/2002 – Staatsblad van 18/07/2002 - .

Siège Social: Quartier Reine Elisabeth – Bloc METEO – 1, Rue d'Evere, – 1140 BRUXELLES – FAX: 02/ 701.61.28

Sociale Zetel: Kwartier Koningin Elisabeth – Blok METEO- Eversestraat, 1 – 1140 BRUSSEL – FAX: 02/ 701.61.28

Adresse de Correspondance

Correspondentieadres

Fondation Armée Secrète 1940-45, Quartier Reine Elisabeth – Bloc Méteo –1, Rue d'Evere -1140 EVERE
Stichting Geheim Leger 1940-45 - Kwartier Kon. Elisabeth - Blok Meteo-1, Eversestraat, 1140 EVERE.

(C/O F. Alderweireldt -Zaakvoerder-Gestionnaire)

Mail frans.alderweireldt@sgl-fas.be Tel/Fax: 02/763.39.60 Website: www.sgl-fas.be Banque/Bank: 310-1246130-57

GL News Letter A.S.

Nr. 2/2009 (F)

Juillet/Août 2009

Aux destinataires de “l’A.S. News Lettre”,

1. DÉCÈS de Monsieur Joseph BODDAERD

L'Administrateur honoraire de l'URFAS, Mr. J.BODDAERD, né à LEUVEN (Louvain) le 04 février 1923, est décédé le 26 mai 2009 à MENEN (Menin) .

Il fut le Président Provincial de la Zone III-Flandre Occidentale - Président de la Région MENEN, Secteur KORTRIJK (Courtrai) et Vice-président du Mausolée de Prisonniers politiques à MENEN. Il était titulaire de plusieurs distinctions honorifiques nationales et étrangères.

L'Armée Secrète présente à sa famille ses sincères condoléances.

2. EXAMEN MEDICAL par l'Office medico-légal (OML).

Êtes-vous une victime militaire en temps de paix ou une victime civile ou militaire de la guerre ? Avez-vous subi des dommages physiques ou psychiques et avez-vous demandé une pension auprès du Service des Pensions du Secteur public (SdPSP) ou de la Direction générale (DG) Victimes de la Guerre ? Ou êtes-vous ayant droit d'une victime, p.ex. “conjoint survivant ou orphelin” ?

Le SdPSP ou la DG Victimes de Guerre évalue si la demande répond aux conditions pour prétendre à une indemnité. Si le dossier est suffisamment fondé, ces services demandent à l'OML de vous examiner et de rendre un avis médical. TOUTES les demandes ne sont donc pas transmises à l'OML et vous ne pouvez pas demander vous-même un avis à l'OML. La visite médicale est GRATUITE.

L'OML est une instance médicale objective et neutre sur votre état de santé.

Les formulaires et les conditions d'indemnisation sont disponibles sur l'INTERNET aux sites <http://sdpsp.fgov.be> et <http://warvictims.fgov.be> .

3. PRIX LITTÉRAIRE “Fondation Armée Secrète 2009”

Lors de la Réunion du Conseil (RC) du 26.06.2009 les différents ouvrages présentés par les candidats ont été examinés et classés. TOUTES les oeuvres reçues ont été considérées étant valables, mais le résultat du concours ne sera PAS rendu public avant le **vendredi 30 octobre 2009 à 15.00 hrs** au “Club Prince Albert”, Rue des Petits Carmes à 1000 Bruxelles. Encore un peu de patience !!!

Les invitations avec programme seront envoyés au cours du mois de septembre 2009.

Comme déjà annoncé dans la News Lettre A.S. N°1/2009, **TOUS** les membres de l'Union Royale de l'Armée Secrète (URFAS) et sympathisants seront les bienvenus à partir de 14.00 hrs à la séance académique et à la réception qui la suivra.

On demande aux candidats d'aviser par écrit le secrétariat (letter ou e-mail frans.alderweireldt@sgl-fas.be) leurs presences **AU PLUS TARD** pour le 01 octobre 2009. N'attendez surtout pas trop longtemps car les places sont limitées (maximum 50) !

Pour les messieurs: veste et cravate obligatoires !

Route à suivre jusqu'au Club:

A partir de la gare: Bruxelles Central; Metro direction “Stockel” ou “Herman Debroux” jusqu'à la 1er halte Parc, sortir du Métro, Tram 92,93 ou 94 (direction Palais Royal) halte place Royale (passer

le monument Godefroy de Bouillon) – traverser la rue vers **Rue de Namur**, première rue à droite **Rue des Petits Carmes**, (environs 100m) jusqu’au **Club**.

En voiture : à partir du Palais Royal: *idem* .

Attention: PAS de parking au Club, TRES difficile en dehors du Club (partout payant)!

4 **PRIX d’ENCOURAGEMENT 2009 “Fondation Armée Secrète 1940-45”**
- ECOLE DES SOUS-OFFICIERS –Campus SAFFRAANBERG.

Ce prix est décerné en mémoire des quelques 1.000 sous-officiers belges (des cadres actifs et de réserve) qui, pendant la période clandestine 1940-1945, ont payé de leur vie leur attachement à la Belgique et à la Dynastie comme membres de la Résistance. .

Le 30 juin 2009 ce prix “d’encouragement” a été octroyé aux quatre élèves les plus méritants (**voir “News Lettre A.S. N°2/2008 (F) §.1.**).

Les lauréats sont les suivants:

- Caporal (F) PIGEON, Valerian – (2e année du 3e degré de l’Enseignement Secondaire technique “Mécanique avions et Electronique haute fréquence”)
- Caporal (F) VERBANCK, Laurent –(2e année du 3e degré de l’Enseignement Secondaire Technique “Sciences Sociales et Militaires”.
- Korporaal (N) VANLEEUEW, Sven – (2^{de} jaar van de 3^{de} Graad Technisch Secondaar Onderwijs “Vliegtuigtechnieken”
- Korporaal (N) PAUWELS, Ilja – (2^{de} jaar van de 3^{de} graad Secondaar Technisch Onderwijs “Militaire en Sociale wetenschappen”)

TOUTES NOS FELICITATIONS !

5. **INVITATION par la la COMMUNE de WELKENRAEDT le 19 septembre 2009.**

La commune de WELKENRAEDT organise le samedi 19 septembre 2009 une manifestation **NATIONALE** en l’honneur de **TOUS** les **PORTES-DRAPEAUX** actifs dans les associations patriotiques et Vétérans.. La commune de Welkenraedt (Province de Liège – Arrondissement de Verviers) veut honorer tous ceux qui se sont engagés et ont lutté ensemble pour l’Unité du pays et la défense de nos libertés démocratiques.

TOUS les porte-drapeaux et leurs emblemes (baudriers souhaités) de la Belgique sont fraternellement invités à une marche **tricolore** démonstrative

- 10h30: Rassemblement des participants sur la place des Combattants et formation du cortège
 - 11h00: Départ du cortège (rues Lamberts, Léopold, Ecole, place des Combattants, rue de l’Eglise)
 - 11h30: Cérémonie religieuse
 - 12h15: cortège vers le monument aux Morts
- Discours de circonstance
Sonnerie “Aux Champs” et Brabançonne.
Après la manifestation: reception sous chapiteau des participants et collation.

En vue de permettre une organisation rationnelle de cet événement il est demandé aux participants de se faire connaître **AU PLUS TOT** (en groupe si possible) à une des personnes de contact:

- Monsieur H. KLENKENBERG- 41, rue Mermer – 4840 Welkenraedt – Tel.087/ 88.01.70
- ou
- Madame Isabelle DELANG – Administration communale – 8, Rue de l’Ecole – Tel: 087/89.91.86.

Comment rejoindre WELKENRAEDT ?

Gare de Welkenraedt: à environ 200m de la Place des Combattants (lieu du rassemblement)

Par la route: Autoroute E40 vers Aix-la-Chapelle – Sortie 38 bis “Welkenraedt” , pendant environ 3 Km, puis suivre la direction “Centre” (sur votre gauche)

6. Colonel e.r.Joseph LINSMEAU signale que Monsieur LACROIX, secrétaire de la Fraternelle Marsouin-Narval est récemment décédé.
Nos sincères condoléances.

7. **ASBL MONUMENT NATIONAL à la RESISTANCE à LIEGE**

Depuis le 08 mai 1955 il existe à LIEGE, avenue Rogier, un MAGNIFIQUE et GRAND monument NATIONAL dédié à la Résistance BELGE où un résistant inconnu des FLANDRES est enterré. Comme l’asbl.”*Monument national à la Résistance* ”, suite aux décès sur peu de temps du Comte Pierre CLERDENT (ancien gouverneur de la province de Liège) , puis de Mr. Jean-Marie DELFOSSE, et enfin de Mr.Armand RENARD, le Conseil d’Administration a dû revoir ses objectifs à la base et designer un nouveau Conseil d’Administration.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2009 et après acceptation de la candidature des nouveaux administrateurs, le conseil se composera désormais de:

-Mr. Paul BRUSSON, Président (Commissaire en Chef (Hre) de la ville de Liège, Président National de l'Union des Prisonniers Politiques.

-Mr. Paul TASSET, Vice-Président francophone (Avocat; Président National de l'Interfraternelle des Brigades d'Irlande).

- Col.(Hre)BEM Gui(do) VAN POUCKE Vice-Président néerlandophone (Président de la "Fondation Armée Secrète 1940-1945").

-Mr. Michel CAILLET, Secrétaire Général (Pré-pensionné, Président de l'asbl "Roi Albert I")

-Mr. Patrick ANSIA, Trésorier (employé communal)

-La Baronne Antoinette PECHER, Administrateur (Président du Comité d'Entente des Groupements Patriotiques d'Anvers")

-Jacques JADOUL, Administrateur.(Retraité, Représentant le "Groupement G" de la Résistance.

Les nouveaux statuts seront incessamment publiés au Moniteur Belge.

Le MONUMENT NATIONAL à la RESISTANCE à Liège est en fait l'équivalent pour les résistants du SOLDAT INCONNU à Bruxelles.

Son entretien se fait par la Régie des Bâtiments (via la Défense)

Le but principal de l'asbl "Monument National à la Résistance" est sa survie et l'entretien de la mémoire des milliers de Résistants morts pour la patrie.

Des cérémonies annuelles ont lieu le 08 mai, 21 juillet et le 11 novembre en présence des autorités et des écoles Liègeoises.

Le 08 mai 2010 une cérémonie spéciale sera probablement organisée en mémoire du 65e anniversaire de la fin de la guerre en Europe. On espère y accueillir des détachements ou délégations d'anciens alliés.

Comme cette cérémonie sera **NATIONALE** tous les mouvements de résistance sont invités à s'y faire représenter par une délégation et de nombreux drapeaux.

La cérémonie se tiendra l'**APRES MIDI**.

Détails suivront ultérieurement.

8. **PROTESTATIONS de la FEDERATION INTERNATIONALE DES RESISTANTS (F.I.R.).**

Le mardi 07 juillet 2009 a eu lieu à la Maison de la Résistance, rue Van Lint à Bruxelles une Conférence de Presse en présence de S.E.M. l'Ambassadeur russe Vadim LOUKOV et Mr. Mikhail IOFFE, Directeur du Centre d'Aide Judiciaire aux Compatriotes "*Moscou-Citoyens Russes*".

L'exposé a été fait en langue russe (avec traduction simultanée en français).

Quelques Résistants belges étaient présents.

Le sujet concerne la réouverture en LETTONIE du procès contre Vassili KONONOV, un partisan Letton (naturalisé russe par le président PUTTIN en avril 2000), qui le 27 mai 1944 avait dirigé, une action punitive à MAZIE BATI contre des collaborateurs fascistes lettons au cours de laquelle il exécuta six Lettons, dont une femme enceinte de 6 mois.

Jugé pour la première fois par la Justice lettone, il fut condamné à 6 ans et libéré après vingt mois en janvier 2003. Le 14 octobre 2008 la Lettonie introduit un recours devant la Cour Européenne des Droits Humains ce que conteste la Russie !.

La Russie demande que la Section BELGE du F.I.R. proteste via des canaux diplomatiques auprès de la LETTONIE et la COUR EUROPEENNE des DROITS HUMAINS !

Guy VAN POUCKE

Président "Fondation Armée Secrète 1940-1945.

Colonel (Hre) Breveté d'Etat-Major.